

AYGUEBLUE, TOUJOURS PLUS ATTRACTIF !

La Communauté de communes MACS engage des travaux structurants pour assurer la pérennité du seul équipement public du territoire pour la pratique de la nage et l'apprentissage des scolaires. Des financements conséquents ont été obtenus, permettant d'envisager une importante modernisation ainsi qu'une amélioration des performances énergétiques de l'ensemble du bâtiment. La piscine sera fermée pendant 9 mois, de fin septembre 2023 à juin 2024.



2,6 M€

c'est le coût HT de l'opération (hors ombrières*), dont 1,2 M€ de subventions attribué par l'agence nationale du sport dans la continuité du Plan de relance.

LES TRAVAUX PROGRAMMÉS

Il s'agit d'assurer les travaux de pérennité nécessaires, après 15 années de fonctionnement, et d'apporter de nombreuses améliorations pour optimiser les performances énergétiques du centre aquatique et intégrer le recours aux énergies renouvelables.

Pérennité de l'équipement et sécurité des usagers

- installation d'une cuve en inox pour le bassin sportif/apprentissage de 25 mètres et remplacement du carrelage dans les autres bassins, pour une durée de vie plus importante et des coûts d'entretien plus faibles ;
- remplacement de l'étanchéité, des chapes et du carrelage des plages pour une sécurité maximale pour les usagers ;
- réfection de l'étanchéité de la toiture pour une performance énergétique optimale ;
- rafraîchissement des peintures des façades extérieures.

Rénovation énergétique et production d'énergie verte

- traitement de l'isolation thermique de l'enveloppe : remplacement de la verrière et des menuiseries coulissantes, traitement des ponts thermiques ;
- remplacement de la moquette solaire existante. La moquette solaire permet de préchauffer l'eau des bassins extérieurs l'été et l'eau des bassins intérieurs en hiver ;
- modification des réseaux de ventilation afin d'améliorer le brassage de l'air à l'intérieur et de traiter l'humidité ambiante, notamment au niveau des gradins. Optimisation du système de régulation de la centrale d'air pour déshumidifier ;
- installation d'un système de récupération des calories de l'eau pour préchauffer l'eau neuve des bassins ;
- création d'ombrières photovoltaïques sur le parking pour couvrir une partie des besoins énergétiques du centre aquatique.

* L'installation des ombrières et le réaménagement paysager du parking représentent un coût de 1,16 M€ HT. les ombrières produiront 500 kWc.

Quelles solutions pour les usagers ?

Les scolaires, les clubs et le grand public vont devoir s'organiser pendant les 9 mois de fermeture. La communauté de communes a œuvré pour trouver des solutions. Pour les scolaires, l'Éducation nationale n'ayant pas retenu l'organisation proposée par MACS (regrouper deux niveaux l'année précédente), les élèves des écoles élémentaires vivront une année blanche en matière de natation. En revanche, un projet autour des dangers de l'océan sera proposé à tous les CE1 et CM1 en lien avec l'Éducation Nationale. Pour les clubs et les élèves du secondaire, un mix de solutions a été trouvé, entre l'utilisation de piscines de camping et l'obtention de créneaux au sein de piscines publiques. Enfin, pour le grand public, les piscines de l'Aïrial à Soustons et de la Civelle à Capbreton seront accessibles sur leurs horaires et périodes d'ouverture habituels. Les piscines municipales de Saint-Paul-les-Dax, Dax et Bayonne constituent aussi des solutions alternatives.

la future gestion du centre aquatique

La délégation de service public du centre aquatique Aigueblue arrive à son terme en septembre. Un nouveau contrat va être passé pour 8 ans. 5 candidats dont l'actuel gestionnaire se sont montrés intéressés. Le candidat retenu sera connu à l'issue du vote en conseil communautaire du 27 juin 2023.



LA YÉGOLUTION EST ENCLENCHÉE

À partir de septembre, le réseau devient totalement gratuit pour l'ensemble de ses utilisateurs. Plus aucun titre de transport ne sera nécessaire sur l'ensemble du réseau. Liberté, mobilité, gratuité !

GRATUITÉ ET SIMPLICITÉ

La gratuité ne sera pas la seule nouveauté de septembre :

- pour les **scolaires**, des retours ont été ajoutés à 16h depuis le lycée Sud des Landes vers l'ensemble des communes et la desserte du lycée Darmanté a été revue pour diminuer les temps de trajets.
- des **stationnements vélo** sont installés aux arrêts Yégo. Trois arrêts en sont déjà pourvus à Angresse, Seignosse bourg et Soustons Isle verte.
- des **abris voyageurs** vont être déployés pour accueillir au mieux les usagers.
- Un **nouveau site (Yego.fr)** et une **nouvelle appli** pour les voyageurs accessibles dès le 1^{er} septembre : navigation simplifiée, un calcul d'itinéraire multimodal, le suivi des infos trafic...

800 000 € *

affectés à la mobilité en 2023, permettant notamment la mise en place de la gratuité des bus Yégo.

* La révision des bases fiscales, actée par la loi de finances, a généré pour MACS une augmentation de ses recettes en 2023. Les élus ont souhaité que cette marge de manœuvre vienne renforcer les services de MACS pour tous et soutenir des projets en faveur de la transition écologique et sociale, dont la mobilité fait partie.

Et cet été, Yégo Plages !

Comme tous les étés, Yégo Plages reprend du service pendant les vacances scolaires, du 8 juillet au 3 septembre. Ce service de bus fonctionne **tous les jours** (même le dimanche) et dessert **gratuitement** les plages de Capbreton, Labenne, Soorts-Hossegor, Seignosse, Soustons, Vieux-Boucau, Messanges, Moliets-et-Maâ.

Plus d'infos
sur mobi-macs.org



Dès juillet, aide à l'achat d'un vélo

Pour développer l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien, MACS offre un « chèque vélo » à utiliser chez un revendeur partenaire du territoire : 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou 100 € pour l'achat d'un vélo classique ou d'un kit d'électrification. Un seul chèque par foyer fiscal sera accordé, cumulable avec tout autre dispositif national. Le dispositif est en vigueur dès juillet jusqu'à fin décembre 2023.

CONTACT PRESSE
Service Communication
05 58 77 58 83
service.communication@cc-macs.org

